

■ **Lavallée S.A.**, à Le Chenit, commerce et fabrication d'articles dans le domaine de l'horlogerie et de la bijouterie (FOSC du 29.07.1998, p. 5253). Selon décision de son assemblée générale du 29 juin 2004, contrat de fusion du 29 juin 2004 et bilan au 31 décembre 2003, la société est dissoute sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, par le fait que la société LG Mécanique SA, au Chenit, en reprend l'actif et le passif.
Journal no 6898 du 05.07.2004
(02350778 / CH-550.0.172.072-4)